

Depuis le 12 décembre dernier, c'est l'agence du numérique qui a la charge d'élaborer une « stratégie nationale pour un numérique inclusif qui permette à chacun d'accéder à ses droits et de s'approprier les usages et potentialités numériques, dans sa vie personnelle et professionnelle ».

# L'AGENCE DU NUMÉRIQUE

En complément, Mounir MAHJOUBI, le Secrétaire d'État chargé du numérique, a chargé Paul Christophe de l'animation et du pilotage politique de ces travaux : 3 groupes de travail, comprenant notamment des réseaux comme les Interconnectés ou la MedNum, consacrés à :

- Les publics cibles de la médiation numérique
- La structuration de l'offre
- Le financement

Les départements sont également partie prenante de cette initiative : déjà porteurs des schémas départementaux des usages numériques (SDUN), l'objectif réside désormais dans la traduction opérationnelle de leurs orientations stratégiques.

Plus d'informations sur le site de [l'agence nationale du numérique](#). [1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Vendredi 23 février 2018 - 15:30

Thématiques: [Innovation](#) [3]

[Numérique](#) [4]

Publié le 23 février 2018

**URL de la source (modifié le 23/02/2018 - 16:25):** <https://irev.fr/actualites-0/strategie-nationale-pour-un-numerique-inclusif-lagence-du-numerique-en-mission-dappui>

## Liens

[1] <https://agencedunumerique.gouv.fr/>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://irev.fr/innovation-1>

[4] <https://irev.fr/numerique-1>